

Déclaration de droits reproductifs pour les personnes vivant avec le VIH



En tant que personnes vivant avec le VIH, nous reconnaissons nos droits reproductifs. Ces droits nécessitent la collaboration et le soutien de tous les secteurs. En tant que personnes vivant avec le VIH, nous avons le droit de :

- 1 Des conseils en matière de santé reproductive - y compris les options de contrôle des naissances, les choix parentaux, les stratégies de réduction de la transmission du VIH – basés sur des informations actualisées, exactes et neutres sur le plan des valeurs.
- 2 Une équipe de soins qui aborde ces conseils sans porter de jugement et qui tient compte de notre diversité sexuelle, de genre, culturelle, ethno- raciale et religieuse dans nos croyances et nos pratiques.
- 3 Un conseil qui prend également en compte des questions telles que la stigmatisation et la discrimination liées au VIH chez les parents, une approche de réduction des risques liée aux réalités de la consommation de substances psychoactives pour les familles, et des considérations pour les familles qui choisissent de ne pas être parents
- 4 Un examen clinique des médicaments pour garantir la sécurité pendant la conception et la grossesse
- 5 L'accès aux traitements antirétroviraux pendant la phase préconceptionnelle pour réduire le risque de transmission du VIH
- 6 Le soutien à l'option de conception préférée par la personne vivant avec le VIH (et son partenaire le cas échéant)
- 7 L'accès à des spécialistes de la fertilité qui sont informés sur le VIH si nécessaire
- 8 Des vies parentales complètes et satisfaisantes en tant que PVVIH si nous le souhaitons
- 9 Prendre des décisions en toute connaissance de cause sur l'exercice de nos droits en matière de procréation. Cela inclut des explications complètes sur toutes les procédures et tous les risques médicaux, de choisir ou de refuser les modalités de traitement, de refuser de participer à la recherche sans mettre en péril notre traitement.
- 10 Le respect de la vie privée, la confidentialité des dossiers médicaux, le respect humain et le choix des personnes qui nous sont chères et de nos co-parents

